

Octobre 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITE FINANCIER

Cent cinquante et unième session

Rome, 11-15 novembre 2013

Comité de l'éthique – Nomination des membres extérieurs

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Mme Maria Abreu

Fonctionnaire chargé des questions d'éthique

Tél.: +3906 5705 6760

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mi824f

RÉSUMÉ

- Le mandat des trois candidats extérieurs qui siègent actuellement au Comité de l'éthique – M. Mbaidjol (Tchad), Mme Sakai (Japon) et M. Zalaquett (Chili) – arrive à expiration le 31 décembre 2013.
- Conformément au paragraphe 6 du mandat du Comité de l'éthique, *«Les membres extérieurs à l'Organisation sont nommés pour un mandat de deux ans, que le Directeur général peut renouveler, sous réserve de l'approbation du Conseil, sur recommandation du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques»*.
- Le Directeur général recommande le renouvellement du mandat des trois membres extérieurs du Comité de l'éthique pour une nouvelle période de deux ans, c'est-à-dire du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015. Les curriculum vitae des candidats sont reproduits aux **annexes I à III**.
- Si elle est approuvée, une recommandation commune du CQCJ et du Comité financier sera soumise au Conseil, à sa cent quarante-huitième session (2-6 décembre 2013).

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à examiner le présent document et à formuler une recommandation au Conseil concernant la nomination de M. Mbaidjol (Tchad), Mme Sakai (Japon) et M. Zalaquett (Chili) comme membres extérieurs du Comité de l'éthique jusqu'au 31 décembre 2015.

Projet d'avis

- **Le Comité recommande au Conseil d'approuver la nomination de M. Ngonlardje Kabra Mbaidjol, Mme Suomi Sakai et M. José Zalaquett comme membres extérieurs du Comité de l'éthique.**

I. CONTEXTE

1. Le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), approuvé par la Conférence à sa trente-cinquième session (session extraordinaire) (18-21 novembre 2008), prévoyait la création d'un comité de l'éthique (action 3.34 du PAI). Après une étude approfondie effectuée par le Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ) et le Comité financier, le Conseil, à sa cent quarante et unième session (11-15 avril 2011), a approuvé le mandat du Comité de l'éthique et décidé sa création pour une période initiale de quatre ans (2012-2015). Il a aussi décidé que pendant cette période, le CQCJ, le Comité financier et le Conseil lui-même examineraient les activités du Comité de l'éthique afin, soit de déterminer, à l'issue des quatre ans, s'il fallait l'établir en tant qu'organe permanent, soit de convenir de changements à apporter à ses modalités de fonctionnement.

2. Conformément aux dispositions du paragraphe 4 de son mandat, le Comité de l'éthique est composé de cinq membres: trois membres extérieurs à l'Organisation, dont la nomination « *sera approuvée par le Conseil, sur recommandation du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques* », et deux membres internes (un directeur général adjoint et le Conseiller juridique, qui sera membre de droit). M. Ngonlardje Kabra Mbaidjol, Mme Anne Marie Taylor et M. José Zalaquett ont été élus membres extérieurs par le Conseil lors de sa cent quarante troisième session (28 novembre-2 décembre 2011) sur la recommandation commune du CQCJ (quatre-vingt-treizième session, 21-23 septembre 2011) et du Comité financier (cent quarantième session, 10-14 octobre 2011).

3. Pendant le processus qui a débouché sur la formulation de la recommandation relative aux membres extérieurs, le CQCJ et le Comité financier ont défini des critères très précis que le Directeur général sera tenu d'appliquer à l'avenir pour la désignation des candidats. Selon les critères qui ont été approuvés par le Conseil, il faut tenir dûment compte, avant tout, de « l'honorabilité » des personnalités proposées et notamment de leurs compétences en matière d'éthique. En outre, le CQCJ a confirmé que le Directeur général devrait appliquer les critères suivants lors de la proposition des candidatures:

- i) exclusion des anciens fonctionnaires de la FAO;
- ii) exclusion, de préférence, des candidats qui sont, ou ont été, employés par d'autres organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome;
- iii) connaissance des questions d'éthique et expérience en la matière au sein du système des Nations Unies;
- iv) représentation équilibrée des hommes et des femmes;
- v) représentation équilibrée des régions; et
- vi) utilité d'une expérience acquise dans le secteur privé, notamment dans le monde universitaire.

4. Le 6 janvier 2012, le Directeur général a créé le Comité de l'éthique et nommé Mme Ann Tutwiler, Directrice générale adjointe (Connaissances), M. Ngonlardje Kabra Mbaidjol, Mme Anne Marie Taylor et M. José Zalaquett comme membres pour un mandat de deux ans (du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2013). Ensuite, en décembre 2012, M. Daniel Gustafson, Directeur général adjoint (Opérations), a été nommé comme membre interne en remplacement de Mme Tutwiler. En juin 2013, à la suite de la démission de Mme Taylor pour raisons de santé, Mme Suomi Sakai a été nommée pour la remplacer pendant la durée du mandat restant à courir.

II. PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES TROIS MEMBRES EXTÉRIEURS POUR UNE NOUVELLE PÉRIODE DE DEUX ANS (2014-2015)

5. Le mandat des trois candidats extérieurs qui siègent actuellement au Comité de l'éthique - M. Ngonlardje Kabra Mbaidjol (Tchad), Mme Suomi Sakai (Japon) et M. José Zalaquett (Chili) - arrive à expiration le 31 décembre 2013. Conformément au paragraphe 6 du mandat du Comité de l'éthique, *«Les membres extérieurs à l'Organisation sont nommés pour un mandat de deux ans, que le Directeur général peut renouveler, sous réserve de l'approbation du Conseil, sur recommandation du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques»*.

6. En conséquence, le Directeur général recommande par le présent document le renouvellement du mandat des trois membres extérieurs du Comité de l'éthique pour une nouvelle période de deux ans, c'est-à-dire du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2015. Les curriculum vitae des candidats sont reproduits aux **annexes I à III**.

7. La présente recommandation est formulée pour plusieurs raisons. Premièrement, la possibilité de renouveler le mandat des membres extérieurs du Comité est prévue dans le mandat approuvé par le Conseil (voir le paragraphe 6 du mandat, tel qu'il est reproduit au paragraphe 5 ci-dessus). Deuxièmement, si l'on en croit l'expérience du Secrétariat, il n'est pas facile de dresser une liste de candidats qui remplissent tous les critères énoncés au paragraphe 3 ci-dessus. Troisièmement, depuis sa création en janvier 2012, le Comité de l'éthique ne s'est réuni que trois fois et il serait à la fois juste et utile de prolonger l'engagement des membres extérieurs pour un nouveau mandat. Jusqu'ici, un seul des membres extérieurs a pu participer aux trois réunions du Comité, et l'un d'entre eux, Mme Suomi Sakai qui a été nommée en avril, n'a encore participé à aucune réunion. Enfin, il convient de rappeler que le processus d'examen de la liste des candidats retenus à la fois par le CQCJ et par le Comité financier et d'approbation par le Conseil a été long et il pourrait s'avérer difficile pour les membres de s'entendre sur une série de nouveaux candidats extérieurs. En résumé, dans un souci de rapidité et d'efficacité, il paraît préférable d'éviter de lancer la procédure potentiellement longue et lourde qu'entraînerait la proposition de nouveaux candidats, alors qu'il semble dans l'intérêt du Comité de l'éthique de reconduire le mandat des membres actuels pour une nouvelle période de deux ans. C'est d'autant plus vrai que des doutes planent quant à l'utilité du Comité de l'éthique et au bien-fondé de son existence et que le CQCJ, le Comité financier et le Conseil sont censés suivre de près les activités du Comité de l'éthique afin de déterminer, fin 2015, s'il faut l'établir en tant qu'organe permanent.

8. Si elle est approuvée, une recommandation commune du CQCJ et du Comité financier sera soumise au Conseil, à sa cent quarante-huitième session (2-6 décembre 2013).

SUITE QUE LE COMITÉ EST INVITÉ À DONNER

9. Le Comité financier est invité à examiner le présent document et à formuler une recommandation à l'intention du Conseil concernant le renouvellement des mandats de M. Ngonlardje Kabra Mbaidjol (Tchad), Mme Suomi Sakai (Japon) et M. José Zalaquett (Chili) comme membres extérieurs du Comité de l'éthique jusqu'au 31 décembre 2015.

Annexe I
CURRICULUM VITAE
M. NGONLARDJE KABRA MBAIDJOL

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2012	Retraité
2010-2012	Directeur du Bureau de la déontologie Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève, Suisse
2009-2010	Président du Conseil consultatif pour le personnel et la direction Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève, Suisse
2007-2009	Directeur du bureau de New York Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, New York, États-Unis d'Amérique
2003-2006	Directeur adjoint et directeur par intérim de la division de la protection internationale Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève, Suisse
2000-2003	Représentant régional pour la région du Centre de l'Afrique Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Kinshasa, RDC
1996-2000	Directeur adjoint du bureau de New York Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, New York, États-Unis d'Amérique
1992-1996	Représentant régional adjoint pour l'Afrique de l'Ouest Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Dakar, Sénégal
1988-1992	Représentant au Burundi Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Bujumbura, Burundi
1987-1988	Fonctionnaire principal chargé de la protection Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Nigéria

- 1984-1987 **Fonctionnaire associé chargé de la protection**
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Genève, Suisse
- 1975-1977 **Administrateur**
Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, N'djamena, Tchad

FORMATION

- 1979-1984 **Doctorat en sciences politiques (Droit international)**
Institut des Hautes études internationales, Genève, Suisse
- 1977-1979 **Diplôme du 3^e cycle**
Institut des relations internationales du Cameroun
- 1972-1975 **Licence en droit**
Université de N'djamena, Tchad
- 1974-1975 **Diplôme du 3^e cycle**
École nationale d'administration, N'djamena, Tchad
- 1973-1974 **Diplôme du 2^e cycle**
École nationale d'administration, N'djamena, Tchad

INFORMATIONS PERSONNELLES

Date de naissance: 1er juillet 1952

Nationalité: tchadienne

Annexe II
CURRICULUM VITAE
MME SUOMI SAKAI

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Depuis 2012 **Conseillère principale en matière d'éthique**
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), New York,
États-Unis d'Amérique
- 2008-2012 **Représentante au Nigéria**
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Nigéria
- 2007-2008 **Représentante au Cambodge**
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Cambodge
- 2002-2006 **Représentante au Népal**
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Népal
- 2000-2002 **Responsable des activités de vaccination**
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), New York,
États-Unis d'Amérique
- 1996- 2000 **Conseillère principale en matière de santé**
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), New York,
États-Unis d'Amérique
- 1995-1996 **Responsable de la section Santé**
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Malawi
- 1989-1995 **Chargée de programme en matière de santé**
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Chine
- 1986-1987 **Chercheuse de terrain associée**
Johns Hopkins School of Hygiene and Public Health, Indonésie

PUBLICATIONS

Diverses publications en japonais et une publication en anglais dans des revues de santé publique japonaises.

FORMATION**1989 Doctorat en santé publique**

Johns Hopkins School of Public Health, Baltimore, Maryland, États-Unis d'Amérique

1983 Master en santé publique

Institut de santé publique, Tokyo, Japon

1982 Doctorat en médecine

École de médecine de l'université de Hamamatsu, Hamamatsu, Japon. Médecine générale (autorisation d'exercer la médecine au Japon)

INFORMATIONS PERSONNELLES

Date de naissance: 11 novembre 1955

Nationalité: japonaise

ANNEXE III
CURRICULUM VITAE
M. JOSE ZALAQUETT

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Depuis 1994 **Professeur d'éthique et de gouvernance et professeur en droits de l'homme**
Programme de doctorat, Programme international de troisième cycle sur les questions de politique générale et le droit
Faculté de droit, Université du Chili, Santiago, Chili
- Depuis 1977 **Professeur et conférencier invité**
Harvard Law School, Princeton, Columbia Law School, Stanford, Berkeley, New York University, Wisconsin, Hastings College of the Law, Santa Cruz, Michigan, Fletcher School of Diplomacy, Georgetown Law School, Washington College of Law at American University, University of Maryland, Minnesota Law School, États-Unis d'Amérique; Oxford University, London School of Economics, universités de Berlin, Utrecht, Enschede, Maastricht, Uppsala et Salamanca, entre autres.
- 2003 - **Directeur**
2011 Programme sur les droits de l'homme, Faculté de droit, Université du Chili, Santiago
- 2002 - **Cofondateur et Codirecteur**
2011 Centre des droits de l'homme, Faculté de droit, Université du Chili, Santiago
- 2003 - **Membre**
2006 Commission consultative présidentielle sur la transparence et l'éthique publique, Santiago
- 2001 - **Membre**
2003 Commission consultative présidentielle sur les droits de l'homme, Santiago, Chili
- 1990 - **Membre**
1991 Commission nationale Vérité et Réconciliation, Santiago, Chili
- 1985 - **Associé senior**
1986 Carnegie Endowment for International Peace, Washington, États-Unis d'Amérique

- 1979 - **Secrétaire général adjoint du Secrétariat international et Président du Comité exécutif international**
1985
Amnesty International, Londres, Royaume-Uni
- 1978 - **Chargé de cours**
1980
Woodstock Theological Center, Université de Georgetown, Washington, États-Unis d'Amérique
- 1973 - **Fondateur et directeur**
1975
Département de l'assistance juridique, Comité de la coopération pour la paix au Chili (a aidé des milliers de prisonniers politiques après le coup d'État de 1973), Santiago, Chili

PUBLICATIONS

Depuis 1965 - Nombreuses publications dans le domaine de l'éthique et de la gouvernance, du droit international, des droits de l'homme, du droit au service du développement, du droit commercial et pénal, notamment «Transparency and Public Probity: Latin America Case Studies», livre publié avec Alex Muñoz, 2008; «Religion, Ethics and Sociopolitical Order», Journal SOCIETAS, Santiago, Chili 2010; «Civil disobedience in John Rawls' Work and the Ethics of Exceptional and Extreme Measures», dans «Philosophy and Politics in Rawls Work», publié par Agustin Squella, université de Valparaiso, 2007; «Conflicts of Interest: Norms and Concepts», dans 2011 Human Rights Annual Journal, Centre des droits de l'homme, université du Chili, 2011; «The Ethics of Responsibility: Variations on a Theme by Max Weber», (à paraître) dans le Journal SOCIETAS, Santiago, Chili; «Transparency, Accountability and Fight Against Corruption in America», faculté de droit, université du Chili, Santiago, 2005; «Balancing Ethical Imperatives and Political Constraints: The Dilemma of New democracies Confronting Past Human Rights Violations», dans Hastings Law Journal, Volume 43, août 1992, n° 6, université de Californie, Hastings College of the Law; «The Ethics of Responsibility. Human Rights: Truth and Reconciliation in Chile», Washington Office on Latin America, avril 1991.

FORMATION

- 1995 **Doctorat en droit Honoris Causa**, Notre Dame University, Indiana, États-Unis d'Amérique
- 1980 **Doctorat en droit Honoris Causa**, City College, City University of New York, États-Unis d'Amérique
- 1967 **Licence en droit (mention très honorable)**
Faculté de droit de l'université du Chili, Santiago, Chili

INFORMATIONS PERSONNELLES

Date de naissance: 10 mars 1942

Nationalité: chilienne